

## FORMULAIRE DE DECLARATION D'INCIDENT

Référence: PQ25F06

Indice: A

Date de diffusion: 23/09/2021

Page 1 sur 1

Aucun appel téléphonique ne sera pris en considération pour effectuer une réclamation. Toute demande incomplète ne pourra être traitée.

A RETOURNER COMPLETE PAR E-MAIL: sav.mad@euromedis.fr

Date :	N° Enregistrement :
Objet de la demande	Date de l'incident :
□ Retour utilisateur □ Matériel endommagé à la livraison	
Coordonnées de l'établissement	
Nom de l'établissement :	
N° client :	
Nom de la personne à contacter :	
Téléphone :	E-mail :
Adresse client (ou cachet entreprise)	Adresse de livraison si remplacement éventuel
Identification du matériel (merci de joindre la facture d'achat Euromedis et la facture de vente d'achat si retour client)  Date d'achat :	
Circonstances de l'incident et impacts sur l'utilisateur  (merci de préciser la pièce défectueuse ainsi que de joindre les photos et/ou vidéos du produit détérioré)	

Tout produit périmé ne fera pas l'objet d'un remboursement ou d'un échange, ni d'une reprise par nos soins. Si le produit s'avère défectueux, Euromedis pourra être amené à faire un envoi de pièce détachée, un échange ou un avoir. Le revendeur engage donc sa responsabilité s'il fait un échange à son client avant la validation.

## Rappel: Réclamation-retour

Cette fiche de réclamation doit nous être retournée dans les 10 jours suivant la date de la réclamation. Au-delà de cette date, si la fiche ne nous a pas été renvoyée, la réclamation sera considérée comme clôturée.

Aucun retour ne pourra s'effectuer sans un accord préalable écrit de notre part. Après cet accord, le client doit retourner les produits sous 3 jours. Les produits doivent obligatoirement être retournés dans un emballage adapté. Dans le cas contraire, le retour pourra être refusé ou l'avoir diminué.